

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 avril 2017

**Rapporteur :
Madame Anne-Marie
STENOU**

N° 26

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 13/04/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/04/2017
(accusé de réception du 12/04/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux associations culturelles
Année 2017**

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles pour un montant total de 134 378 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

1 - à verser au titre de l'année 2017 les subventions ci-dessous, présentées par ligne comptable dans le premier tableau et détaillées dans le second tableau par bénéficiaire.

	Ligne comptable	Montants 2017
<i>Action culturelle - Subventions aux associations culturelles</i>	6574.810.33	134 378 €

Associations	Objet de la subvention	Propositions
CULTURE BRETONNE		
Confédération War'l Leur Penn	Anniversaire 50 ans (FIC)	4 000 €
LECTURE		
Les Amis de Max Jacob	Edition cahiers Max Jacob (FIC)	1 000 €
METIERS D'ART		
Quimper Métier d'Art	Participation festival de l'artisanat (FIC)	2 000 €
MUSIQUE		

Aprem jazz	Fête des 100 ans du Jazz en Bretagne (FIC)	4 000 €
Polarités	Fonctionnement du Novomax	123 378 €

2 - à signer les documents suivants :

- La convention financière entre la ville et l'association Aprem'Jazz ;
- L'avenant financier entre la ville et l'association Polarités.